

Journée d'étude SERAFIN PH

le 4 avril 2019 (8h30/17h)

Nantes (44)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Organisme (nom + coordonnées) :

Adresse :

Tél standard : Tél direct :

Mail :

Cocher la ou les cases ci-dessous :

Adhérent URIOPSS

Contributeur volontaire CREA I


Autre

Pour les adhérents URIOPSS, en vue de faciliter l'enregistrement comptable, merci de préciser votre n° «comptabilité» (ex : 6DD01) : _ _ _ _ _

PARTICIPANTS (Fonction : Administrateur, directeur, responsable, ..., élus, personne accompagnée, famille,...) :

	NOM / PRENOM	FONCTION	MAIL
Participant 1			
Participant 2			
Participant 3			

Participation financière	Nombre de personnes	Montant/personne déjeuner inclus	Montant
Frais d'inscription :			
• Adhérent URIOPSS / Contributeur volontaire CREA I	x 100 € €
• Autre	x 130 € €
TOTAL		 €

 Toute inscription sans règlement pourra être refusée

Règlement par (cocher la case correspondante)

Virement à : CAISSE D'EPARGNE NANTES - IBAN FR76 1444 5004 0008 1024 5031 561 - BIC CE-PAFRPP444

Référence à indiquer : JE 04.04.2019 + nom de votre organisme

Par chèque à l'ordre de l'URIOPSS Pays de la Loire

Date, cachet, signature

Journée d'étude SERAFIN PH

le 4 avril 2019 (8h30/17h)

Nantes (44)



INSCRIPTIONS AGORAS

MERCI A CHACUN DE CHOISIR 2 AGORAS PAR TRANCHE HORAIRE EN PRIORISANT A L'AIDE DE X ou de O.
Vos inscriptions seront enregistrées en fonction du nombre de places par AGORA et par ordre d'arrivée.
Lorsque les AGORAS seront complètes, nous nous réservons la possibilité de vous inscrire sur une troisième thématique.

CHOIX DES 2 AGORAS POUR LE 1ER PARTICIPANT

Nom et qualité :

	Agora 1 Quelle(s) articulation(s) entre évaluation des besoins et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 2 Quelle(s) articulation(s) entre CPOM et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 3 Quelle(s) articulation(s) entre projets de services et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 4 Quelle(s) articulation(s) entre dynamique de coopé- ration et nomenclatures SERAFIN-PH au service du parcours ?
14h00-15h20: 1 ^{ère} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				
15h40-17h00: 2 ^{ème} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				

Case verte : pas d'inscription possible

CHOIX DES 2 AGORAS POUR LE 2^{ème} PARTICIPANT

Nom et qualité :

	Agora 1 Quelle(s) articulation(s) entre évaluation des besoins et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 2 Quelle(s) articulation(s) entre CPOM et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 3 Quelle(s) articulation(s) entre projets de services et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 4 Quelle(s) articulation(s) entre dynamique de coopé- ration et nomenclatures SERAFIN-PH au service du parcours ?
14h00-15h20: 1 ^{ère} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				
15h40-17h00: 2 ^{ème} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				

Case verte : pas d'inscription possible

CHOIX DES 2 AGORAS POUR LE 3^{ème} PARTICIPANT

Nom et qualité :

	Agora 1 Quelle(s) articulation(s) entre évaluation des besoins et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 2 Quelle(s) articulation(s) entre CPOM et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 3 Quelle(s) articulation(s) entre projets de services et nomenclatures SERAFIN-PH ?	Agora 4 Quelle(s) articulation(s) entre dynamique de coopé- ration et nomenclatures SERAFIN-PH au service du parcours ?
14h00-15h20: 1 ^{ère} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				
15h40-17h00: 2 ^{ème} agora 3 propositions au choix X: 1er choix préférentiel O: 2ème choix par défaut				

Case verte : pas d'inscription possible

Conditions d'annulation :

- Seule une annulation signifiée à l'adresse de l'URIOPSS Pays de la Loire par écrit avant le 26 mars 2019 (cachet de la Poste) entraînera le remboursement des sommes versées, déduction faite de 40€ par participant (frais administratifs et de dossier).
- Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû.
- Les demandes de remplacements de participants formulées par écrit seront admises à tout moment.

Le bulletin d'inscription est à retourner, accompagné du règlement, à :
URIOPSS Pays de la Loire - B.P. 98501 - 44185 NANTES CEDEX 4
AVANT LE 25 MARS 2019
Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.